

Carnet beuvardois

Etat Civil (actes enregistrés)

Naissances :

BELOSOUKINSKI Jessy, le 30 juillet 2008

Baptême civil :

TARAMINI Audric, le 06 juillet 2008

Mariages :

M^{lle} JENNY Cécile et M. REYES James, le 21 juin 2008

M^{lle} BERJOT Sophie et M. LEMAIRE Alexandre, le 9 août 2008

M^{lle} LAHAYE Laëtita et M. GENEL Arnaud, le 30 août 2008

Décès :

M. DUCHAUSSOY Yvan, le 05 mai 2008, dans sa 54^{ème} année.

M. LOURDEZ Jacques, le 19 mai 2008, dans sa 73^{ème} année.

M. RIGAUT Serge, le 13 juin 2008, dans sa 47^{ème} année.

Mme VARLET Marie, née BOISSEAU, le 05 août 2008, dans sa 86^{ème} année.

Réussite aux examens

Brevet des Collèges :

BENSARSA Lucile HOCQUIGNY Laura PARADOWSKI Colin

GAMARD Marie MILLET Guillaume RODRIGUES Yann

HAMMEURY MOIZARD Romain SANDRON Jérémy

Mélanie
Baccalauréat Pro - micro-informatique : MINIOT Cyril

Il se peut que le comité de rédaction n'ait pas eu toutes les informations concernant la réussite aux examens. S'il y a eu des oublis, veuillez le signaler à Maryvonne Martel, Merci.

Permanences de la Bibliothèque

Mardi : 16h30 - 18h00 — Mercredi : 14h30 - 16h00 — Jeudi : 09h00 - 10h00

Vendredi : 18h00 - 19h00 — Samedi : 10h30 - 11h30

Recensement militaire

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, à la date anniversaire de leur 16 ans, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Une attestation de recensement leur sera remise. Ils doivent se munir du livret de famille de leurs parents

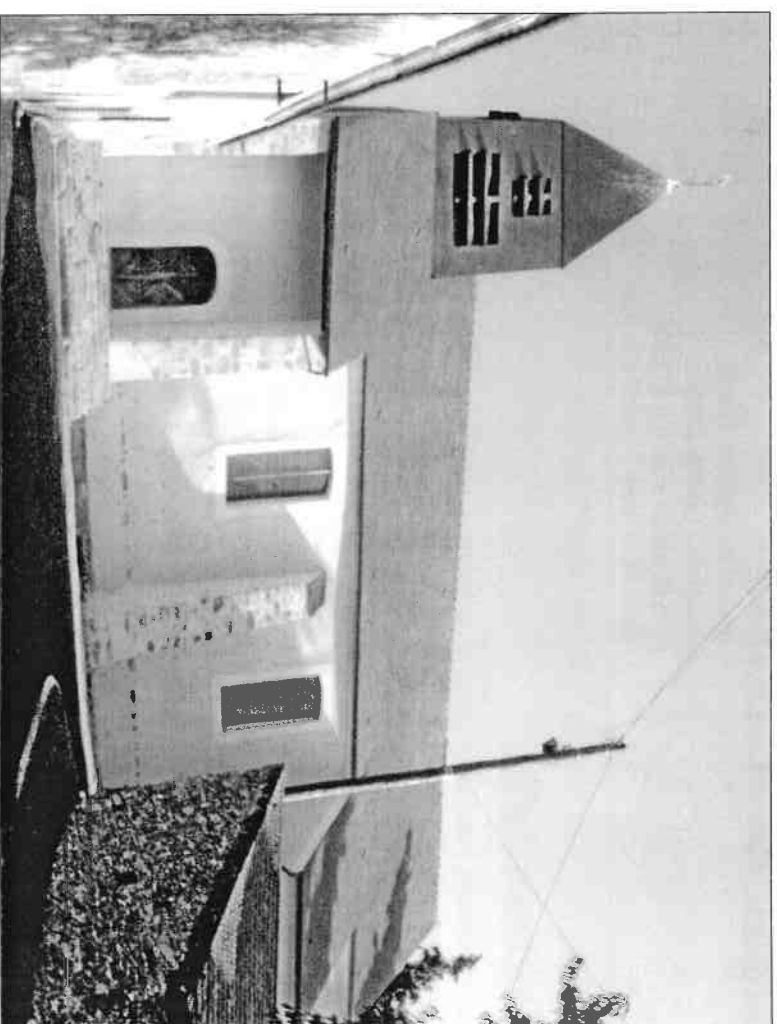
Un journal ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de rédaction.

Marc *LEBEAU* 6, les Tilleuls 02130 Beuvardes.

Tél : 0323712064 - 0686815612 Messagerie : Marc.Lebau@wanadoo.fr

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL



N°39 — septembre 2008

Mairie de BEUVARDES

Téléphone : 03 23 71 20 15

Fax : 03 23 71 44 01

Le conseil municipal

Le Maire : Lucien JEROME

Permanences

Tous les jours ouvrables de **08h00 à 08h30**.

Les **mardi et jeudi** : de **11h00 à 12h00**.

Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat.

Les Adjoints :

1^{er} Adjoint Noël BELLIER

Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat

2^{ème} Adjoint Jean-Claude BEYELER

Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat

3^{ème} Adjoint Patricia CRAPART

Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat

4^{ème} Adjoint Jean-Marie FLORECK

Sur rendez-vous, à prendre au secrétariat

Secrétariat de la mairie

Secrétaire Madame Laurence LENICE

Mardi de 10h30 à 12h30

Jeu de 11h00 à 13h00

Vendredi de 15h30 à 17h30

Sur rendez-vous à prendre le mardi matin

Quelques mots...

Les vacances, pour la majorité d'entre-vous, sont terminées.

Le travail a repris son droit, la rentrée des classes est effective.

Je souhaite à toutes et à tous beaucoup de courage.

J'ai, encore cet été, constaté des actes d'incivisme et d'incivilités, heureusement peu nombreux.

Je privilégierai toujours le dialogue, à commencer par les administrés entre eux, par la suite avec les adjoints délégués à cet effet et enfin, avec moi-même si les problèmes n'ont pas trouvé de solution et persistent.

Je rappelle à chacun que la liberté des uns cesse où commence celle des autres.

Les travaux programmés se sont achevés comme convenu (voir la rubrique suivante).

Il reste beaucoup de travail, mais il faut que vous soyez persuadés que mon équipe et moi-même restons actifs et vigilants, pour le bien-être, la tranquillité et l'intérêt de tous les Beuvardois et Beuvardoises.

J'ai confié à Monsieur Jean-Marie FLORECK, Adjoint, la délicate mission d'intervenir, en premier lieu, sous mon contrôle et ma responsabilité, auprès des administrés qui ne respecteraient pas les règles essentielles et minima de vie en communauté.

Remerciements des Anciens Combattants

Les Anciens Combattants et leur Président remercient l'ancien et le nouveau Conseil Municipal pour la subvention et les Beuvardois pour l'aide qui leur a été accordée afin de changer le drapeau usagé des Anciens Combattants.

Ce drapeau rappelle à tous le souvenir de ceux qui ont péri au cours des différents conflits

Les Combattants et leur Président : Jean Gouault - CATM

Club du 3ème âge

Après un semestre très calme où toutes les sorties prévues ont été annulées faute d'inscriptions, les quatre derniers mois vont, je pense, être agréables.

- Samedi 18 octobre 2008 : **Journée récréative** avec repas gratuit le midi à la salle des fêtes de Beuvardes;
- Jeudi 6 novembre 2008 : **Sortie** à côté de Montargis - Visite d'une fabrique de pralines - Journée de la Saint Cochon où tout est bon.
- Dimanche 7 décembre 2008 : **Repas dansant** avec les accordéonistes du Tardenois.

Colette Lefèvre

Manifestations

Fête communale :

Manèges - Buvette

Samedi 27, dimanche 28, lundi 29 septembre 2008

Jeux picards

Samedi 27, dimanche 28 septembre 2008

Castel Automobile Club (Véhicules historiques)

Dimanche 28 septembre 2008

Baptême en hélicoptère

Dimanche 28 ou lundi 29 septembre 2008

(selon les conditions atmosphériques)

Fête de l'âne et repas campagnard

Samedi 11 octobre 2008

Juillet 1918 : Beuvardes dans la tourmente

Lecture publique

Samedi 25 octobre 2008

Exposition

du 25 octobre au 25 novembre 2008

Loto de la coopérative scolaire

Dimanche 16 novembre 2008

Téléthon

Début décembre 2008

Club des archers de l'Omois

La saison est presque terminée. Les résultats de notre club, par équipe comme en individuel, sont d'un très bon niveau.

Par équipe

La 1^{ère} équipe, engagée en division 2 nationale termine 1^{ère} équipe de sa poule lors des qualifications qui ont eu lieu à Jaulgonne, Nancy, Chevilly-Larue
Elle termine à la 3^{ème} place lors de la finale nationale à Chartres.



L'équipe 2 termine à la 3^{ème} place de la division régionale.

Notre club fait un doublet lors du championnat de l'Aisne en plaçant deux équipes au deux premières places.

En individuel

Au championnat de Picardie, à 70 m, deux de nos tireurs font un podium, respectivement 2^{ème} et 3^{ème}.

Au championnat de France, à 50 m, quatre tireurs ont représenté notre club :

Damien Montcourtois qui termine 2^{ème},

Jonathan Dussaussoy 7^{ème},

Ludovic Kaczmar 32^{ème},

Guy Toupet 25^{ème}.

Pour tous renseignements concernant les jours et les horaires d'entraînement et de formation :

Tél : 06 71 93 97 97

Pascal Dussaussoy

Si son intervention ne trouvait pas la solution escomptée, celui-ci m'en rendrait compte et dans ce cas j'aviserai afin de faire cesser les éventuels désordres.
Je vous livre, ci-dessous, les observations, réflexions et recommandations de Monsieur Jean-Marie FLORECK, Adjoint.

Vos animaux et vos voisins.

Les animaux et le voisinage sont source de nombreuses nuisances et conflits ; bruits, odeurs, dégâts, accidents, morsures, etc.....

1- Les chiens.

Ils doivent être identifiés, vaccinés et tenus en laisse lors des promenades.

Assurez-vous que votre chien ne dépose pas ses besoins devant une entrée de garage ou autres endroits, et qu'il n'aboie pas sans raisons, pendant votre présence ou vos absences.

Les chiens de catégorie 1 et 2 doivent être déclarés. A chaque renouvellement, il est indispensable de déposer en mairie le certificat de vaccination ainsi que l'attestation d'assurance.

Rappel : est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde de troupeau n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de son propriétaire d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à lui-même et à son seul instinct est en état de divagation.

2- Les chats.

Il s'avère que notre commune compte beaucoup de chats errants. Ceux-ci créent des désordres et des désagréments aux riverains.

A titre indicatif, une stérilisation revient à 60€, une castration à 40€. Ces prix varient sensiblement selon les praticiens.

Rappel : est considéré en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son propriétaire lorsqu'il n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, également, tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

D'autres nuisances ;

3- quads, motos.

Leur utilisation sur les chemins et les routes nécessite d'être en possession d'une attestation d'assurance et d'être en règle avec la loi.

Le respect des autres doit, absolument être de rigueur : par exemple, en limitant la vitesse lors des croisements ou dépassements des promeneurs, dans les chemins, ou près des habitations.

4- végétation abondante.

Certains administrés oublient de couper les mauvaises herbes tels que carottes sauvages, orties, lisérons, chardons, autres... Toutes ces plantes montent en graine et se multiplient.

Pensez à entretenir vos vergers, jardins, devant de porte ou de propriété, afin d'éviter de gêner vos voisins et garder, dans la mesure du possible, un aspect agréable à notre, votre village.

Cette liste n'est pas exhaustive mais, je reste persuadé que le fait de respecter et de faire respecter ces quelques points améliorerait le quotidien de chacun.

Votre Maire : Lucien JEROME

Quelques nouvelles et renseignements.

Boulangerie

Le liquidateur judiciaire traitant cette affaire a désigné un repreneur. La suite est entre les mains d'un notaire de REIMS.

Nous devrions, dans les semaines à venir, voir enfin la boulangerie rouvrir ses portes.

Votre Maire se déplace, le lundi 15 septembre, au tribunal administratif de SOISSONS, pour essayer de se faire rembourser, par l'ancien locataire, les loyers impayés pour la location du fonds de commerce.

Internet

J'ai eu plusieurs contacts avec des responsables départementaux et régionaux.

Le constat est qu'aujourd'hui encore, plusieurs administrés ne sont pas éligibles à internet.

Afin de faire un bilan des difficultés, et faire remonter celles-ci aux différentes instances, je vous **demande de vous inscrire en mairie.**

Liste électorale

N'oubliez pas de vous inscrire avant le 31 décembre 2008.

Elections sénatoriales

Lors du dernier conseil municipal, les conseillers ont élu leurs représentants pour les élections sénatoriales du dimanche 21 septembre prochain.

Se sont présentés et sont élus à l'unanimité : Monsieur Lucien JEROME

Monseigneur José ROSENDO

Monseigneur Luc DUSSAUSOY

Fête au village

L'organisation de la fête communale suit son cours.

Celle-ci se déroulera les 27, 28 et 29 septembre prochains, au lieu habituel.

Cette année une nouvelle attraction sera, je le souhaite appréciée de tous. L'OMSC propose un baptême de l'air en hélicoptère. Pour plus de renseignements et réservations (si vous réservez vos places à l'avance, le coût est moindre), vous pouvez prendre contact avec la Présidente de l'OMSC, au 03 23 71 88 16.

Des Beuvardois(e)s honoré(e)s

Le dimanche 28 septembre, à 11 heures, à la mairie se déroulera la remise de médailles à 2 administré(e)s.

Vous êtes, à cette occasion, tous et toutes conviés à cette cérémonie qui se clôturera par un apéritif convivial.

Travaux achevés, en cours, à venir et à l'étude

Achevés

Les travaux de voirie prévus sont achevés :

- enduits VC 7, rue du jeu d'arc,
- enduits VC 10, chemin des Usages,
- enduits VC 15, chemin d'Artois.

Les grilles du lavoir face à la mairie sont réalisées et posées.

La table/banc près du lavoir, route de Mont Saint Père est installée.

Les deux bancs sont installés près du terrain de boules.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

La médiathèque municipale a repris ses activités depuis le 2 septembre et a eu le plaisir de retrouver ses lecteurs aux heures habituelles de permanences.

Les **bébés lecteurs** effectueront leur rentrée à partir du **jeudi 9 octobre**, ainsi que **chaque 2^e jeudi du mois** hors vacances scolaires (soit les jeudis 9/10, 13/11, 11/12/2008, 8/01, 12/02, 12/03, 09/04, 14/05, 11/06/2009). L'accès est libre entre 9h et 10h. Liste des fournitures : 1 maman (ou 1 papa, 1 mamie ou 1 nounou...), des yeux tout neufs, des petites mains curieuses et des envies de découvertes. Les livres, les jeux et la bonne humeur sont fournis par l'équipe d'accueil.



Il sera désormais possible de faire des **recherches documentaires sur ordinateurs** grâce à une encyclopédie électronique (Encarta) et à Internet, de consulter sur place CDrom et DVD (musée d'Orsay, Beaubourg, Mobiclic...). 3 postes seront disponibles.

Le programme de **Lire en fête** sera bientôt communiqué aux abonnés de la médiathèque. Pour des raisons de calendrier, il n'y aura cependant pas de concours cette année.

La prochaine animation tout public aura lieu à l'occasion du **90^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918**. Le **samedi 25 octobre 2008**, de 15h00 à 18h00, aura lieu l'inauguration d'une exposition intitulée « *Juillet 1918 : Beuvardes dans la tourmente* ». Elle commencera par une séance de lecture publique.

L'exposition restera visible aux heures de permanence de la Médiathèque du 25 octobre au 25 novembre. (Voir l'article de Raymonde Lebeau.)

Toute l'équipe de la médiathèque sera heureuse de vous recevoir, et est prête à accueillir par ailleurs les bonnes volontés qui souhaiteraient la rejoindre.

A très bientôt.

Pour l'équipe de la médiathèque, la présidente, **Dominique Bensarsa**

Regroupement scolaire

Nous accueillons cette année, à l'école, 190 enfants et trois nouvelles enseignantes : Mesdames DÉOM, MONTICELLI et TRICOTTEAUX.

La répartition des classes est la suivante :

TPS - PS - MS : M^{me} MARTEL

MS - GS : M^{me} COMMERÇON

GS : M^{me} OLIVIER - TERUEL

CP : M^{me} MONTICELLI

CP - CE1 : M^{me} WILMART

CE1 - CE2 : M^{me} DÉON

CM1 - CM2 : M^{me} BOURDEAU

M. BLOCK est toujours à Épieds avec une classe CE2 - CM1 - CE2.

M^{me} JÉSUS - FRANCISCO intervient dans les classes de GS et CP - CE1.

M^{me} TRICOTTEAUX intervient dans la classe de CP.

M^{me} Valérie Olivier - Teruel

Beuwardes dans la tourmente

Juillet 1918

Beuwardes le 11. 1918.
 M. le Maire de Beuwardes
 M. le Maire de Beuwardes
 M. le Maire de Beuwardes

En réponse à votre honnorable lettre du 11 Octobre je vous remercie de m'avoir répondu mais hélas je ne pourrais pas de nouvelles de moi-même. Le soldat Louisy Emile Marcel de 11e chasseurs a cheval.

J'ai tout de même l'espoir que dans un prochain d'évacuation on retrouvera mes effets et je compte sur votre bon vouloir pour me rembourser le plus tôt que vous pourrez. Bien sûr vous devez être très fatigués et je vous prie de passer quelques lignes de commodes que

qui a bien voulu nous renseigner. Il faut que le P. Guillot, et de fait au jour que j'ai vu par hasard. Et que lui, qui se trouve à une dizaine de mètres de moi, est entré dans le bois de la tourmente à la suite du fait à 10 mètres à l'intérieur de la grange au lieu d'une maison et trouve au bout d'un de la route qui va à la mairie de Beuwardes, à 9 mètres et dans l'entrée du bois et enfin 10 mètres plus haut est là où il repose. Il nous a envoyé un croquis, mais il pense que j'ai peut-être aller.

J'espère donc M. le Maire de Beuwardes que vous serez en mesure de nous faire savoir si vous avez pu retrouver les effets de Louisy Emile Marcel. Mais si vous ne pouvez pas le faire, je vous prie de lui en dire quelque chose. Bien sûr, mes meilleurs salutations. P. le Maire de Beuwardes



90 ans ont passé.

L'association « Des livres pour tous » présentera à la Mairie et à la Bibliothèque,

- le 25 octobre 2008, une séance de lecture publique du journal de M. Hue relatant les événements qui se sont déroulés dans la commune du 4 juillet au 4 août 1918,
- du 25 octobre au 25 novembre 2008, une exposition montrant quelques aspects de Beuwardes pendant et juste après la première guerre mondiale.

Que soient d'ores et déjà remerciés les personnes qui aident par leurs prêts ou le rappel de leurs souvenirs à la réalisation de ce travail.

Si vous avez des renseignements sur cette période, en particulier

- Sur les évacuations faites par les Allemands en juin 1918,
- Sur les victimes civiles de la guerre inscrites sur le monument aux morts de la commune,

il n'est pas trop tard pour les communiquer à **Raymonde Lebeau**, tél : 0323712064.

Si vous voulez en savoir plus sur cette page de l'histoire beuwardoise, retenez la date du 25 octobre 2008

Des lettres de cette teneur, transmises par le service de l'état civil de l'armée, le Maire de Beuwardes en a vu passer plusieurs.

En effet, 121 tombes provisoires étaient recensées sur le territoire de la commune le 3 septembre 1918. 61 soldats américains, 54 français, 5 non identifiés et même 1 allemand y reposaient. (Les tombes des soldats allemands étaient recensées par leur état civil.)

A la demande du Président, une cellule de crise a été créée.

Cette instance, après dépôt de candidature et élection se compose ainsi :

Responsable : Madame Anne-Marie DEWOLFE

Membres : Madame Jeannine COP
Madame Maryse GENEL
Madame Gisèle MUNOZ

Si vous constatez des cas sociaux ayant échappé à notre vigilance, n'hésitez pas à nous contacter.

Lors de son conseil d'administration du jeudi 11 septembre 2008, outre l'étude d'un dossier de demande d'aide sociale, les membres du C.C.A.S. ont travaillé et préparé différentes manifestations dont vous aurez un bref aperçu, ci-dessous.

Opération brioches

Comme c'est maintenant devenu une tradition, cette année encore le C.C.A.S. de BEUVARDES, en collaboration avec l'Apei « les papillons blancs » de CHATEAU-THIERRY, vous sollicitera le samedi 11 octobre prochain.

Les membres du Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) font appel à votre générosité en vous proposant des brioches au prix minimum de 3€.

Les fonds recueillis seront entièrement reversés à l'association « les papillons blancs ». Ils seront affectés à la construction d'un centre d'habitat pour 12 personnes handicapées mentales, en complément des fonds publics alloués.

Je compte sur votre engagement citoyen et civique pour réserver le meilleur accueil aux bénévoles du C.C.A.S. ; Mesdames et Messieurs Jeannine COP, Anne-Marie DEWOLFE, Maryvonne MAETEL, Gisèle MUNOZ, Gaëlle PARADOWSKI, Raymonde PETRUS, Jean-Claude BEYELER et Lucien JEROME.

Repas du 11 novembre 2008

Le C.C.A.S. travaille activement à l'organisation du repas du 11 novembre prochain pour les personnes de la commune âgées de 65 ans et plus.

Le repas sera commandé chez un traiteur et une animation musicale est prévue.

Monsieur Jean-Claude BEYELER est chargé de contacter le traiteur et d'organiser l'animation.

Nous allons prendre contact avec les administrés afin de dresser une liste.

Pour le C.C.A.S. :

Le Président, Lucien JEROME

Les travaux dans la cuisine, les w.c. et l'entrée du foyer rural ainsi que ceux de la classe de CP sont terminés.

Les travaux de rénovation (conséquents) de l'église sont terminés. Celle-ci a retrouvé un autre cachet, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Pour terminer le plan complet, des travaux sont à l'étude (voir ci-dessous dans travaux à venir).

En cours

La pose d'un grillage (8,50 m) et d'une barrière (4,50m) le long du ru et sur le côté de la place Fernand RICHARD sera prochainement effectuée.

A venir

- commande et installation des panneaux de signalisation et autres.
- aménagement et extension du cimetière.
- voirie du pré canon.
- aménagement devant l'église.
- rénovation des statues de valeur et de l'autel.
- mise en sécurité de l'entrée et de la sacristie de l'église.

A l'étude

- différents travaux énumérés lors du dernier conseil

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Lors de son conseil d'administration du mercredi 21 mai 2008, le C.C.A.S. de BEUVARDES s'est installé dans ses fonctions.

Ses membres :

Un Président : Lucien JEROME

(le Maire de la commune est Président de droit)

4 délégués du conseil municipal :

Monsieur Jean-Claude BEYELER

Madame Maryse GENEL

Madame Maryvonne MARTEL

Madame Gaëlle PARADOWSKI

(par délibération du conseil municipal, du 21 mars 2008)

6 membres cooptés :

Monsieur Roger BROYON

Madame Jeannine COP

Madame Anne-Marie DEWOLFE

Madame Colette LEFEVRE

Madame Gisèle MUNOZ

Madame Raymonde PETRUS

(par arrêté du Maire, du 29 avril 2008)

Madame Anne-Marie DEWOLFE est élue vice-Présidente.

Le conseil d'administration ainsi composé de ses 11 membres peut valablement fonctionner.